



Le 14 novembre 2016

ON NE VEUT PAS TRAVAILLER COMME DES BOURRICOTS !!

Après 5 réunions portant sur un nouvel accord de compétitivité pluriannuel, la direction de Renault a clairement annoncé ses objectifs :

- **Augmenter la productivité et les marges par véhicule produit**
 - **En limitant le nombre d'embauches en CDI,**
 - **En limitant les investissements,**
 - **En imposant l'augmentation du temps de travail (modulation avec des périodes hautes et basses) sans paiement des heures supplémentaires**

Raison pour laquelle, la direction affiche l'ambition d'atteindre le montage de 90 véhicules/Salarié/An pour les 5 usines de montage d'ici 2019, avec ses répercussions pour les autres établissements et catégories professionnelles du Groupe Renault.

Selon la direction, l'usine de Maubeuge aurait déjà atteint 95 véhicules/Salarié/An à la fin 2015 et les autres usines devraient s'aligner sur cet « exploit » ... **dont la direction est d'ailleurs bien incapable de démontrer la réalité.**

D'autre part, qui peut raisonnablement mettre au même plan, l'usine de Maubeuge dont les 2/3 de sa fabrication sont consacrés au Kangoo utilitaire et l'usine de Flins ou de Douai, dont les véhicules particuliers de plus haute gamme nécessitent un nombre d'opérations bien nettement supérieur !

Objectif insensé au regard des conditions de travail déjà largement dégradées avec ses conséquences sur la santé des salariés qui resteront au boulot !

Et les annonces de la direction vont dans ce sens !

- **Les 3 000 embauches CDI annoncées d'ici 2019 (dont 1500 pour l'ingénierie) ne combleront pas les départs (DACS, retraites, démissions, licenciements...) que l'on peut estimer à près de 3 500 ;**
- **L'annonce visant à réduire « d'au moins 50% le nombre de contrats d'intérim par rapport à fin 2016 (à volume de production équivalent... » reviendrait à supprimer 4 500 intérimaires d'ici 2019 ;**
- **Les 500 millions d'€ d'investissements annoncés pour la « performance et environnement de travail », concerneront le renouvellement d'outils de production qui généreront des suppressions de poste et dégraderont les conditions de travail. Donc rien de transcendant en termes d'automatisation.**

- Dans ce schéma, ce sont les salariés qui devraient alors supporter une charge de travail encore supérieure, avec à la clé, une augmentation du temps de travail (modulation avec des périodes hautes et basses...) sans paiement des heures supplémentaires.

Et ce ne sont pas les seuls salariés des usines de montage qui seraient touchés, mais bien l'ensemble des catégories professionnelles de toutes les activités de Renault, ingénierie comprise !

Avec la suppression du DA, de nombreux salariés pourtant déjà fatigués, devraient alors tenter de supporter l'insupportable !

Un taux d'intérimaires et de prestataires inacceptable !

Il y a actuellement 9 000 intérimaires sur le périmètre de l'accord.

En annonçant vouloir réduire l'intérim de 50% d'ici 2019, 4 500 intérimaires seraient alors encore présents à cette date, soit encore 30 à 40% des effectifs dans certains établissements.

- **Situation toujours inacceptable et toujours autant illégale.** Le recours à l'intérim est légalement conditionné aux remplacements de salariés absents ou au surcroît temporaire d'activité. **Or le niveau d'activité n'a rien de temporaire, et va même augmenter au cours des prochaines années.**

En définitive, en signant un accord de ce type, les organisations syndicales apporteraient leur consentement aux pratiques illégales de la direction.

Nous sommes sans doute plus de 5 000 prestataires dans l'ingénierie et les établissements industriels. Combien seront-ils en 2019 ?

Rien de concret n'est dit sur le sujet. Et au vu de la balance des embauches annoncées et des départs, rien de nouveau sous le soleil d'ici 2019, si ce n'est une amplification du taux de prestation.

Que les salariés se mêlent de ce qui les regarde !

La direction n'a rien à vendre, si ce n'est d'obtenir l'approbation des syndicats pour imposer de nouveaux moins-disant sociaux !

Si les salariés doivent avoir pleine connaissance du contenu des discussions en cours, ils doivent s'en mêler et soutenir leurs délégations syndicales qui les représentent.

Toutes les catégories professionnelles doivent se faire entendre pour porter leurs revendications.

Le 15 novembre se tiendra la 6ème réunion ou seront abordés de nouveau, entre autres sujets, **le travail des samedis obligatoires** et les débordements d'horaires **sans paiement des heures supplémentaires.**

La coordination des syndicats CGT, S.U.D., CFTD et CFTC SOVAB appelle l'ensemble des salariés à débrayer massivement le 15 novembre au minimum 2 heures.